



Les négociations d'Accra de juillet 2004 font partie d'une série de rencontres régionales et internationales motivées par le souci de ramener la paix en Côte d'Ivoire © UN / ONUCI

Autrefois phare de l'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire fait face, depuis 2002, à une crise politico-militaire sans précédent, qui a bouleversé ce pays d'environ 18 millions d'habitants.

Même si le manque de données fiables rend difficile toute estimation du nombre de victimes, les conséquences du conflit restent indéniables. Selon le dernier index du développement humain du PNUD, ce pays ouest africain autrefois classé parmi les pays à développement moyen occupe la 163e place sur une liste de 177 pays notés selon la qualité de vie qu'ils offrent à leurs habitants. 45 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté contre 38% avant le déclenchement du conflit. Parmi les couches les plus touchées figurent les centaines de milliers de personnes déplacées par la crise, qui a également affecté l'infrastructure médicale, réduit l'accès à l'eau potable et à l'électricité des populations, bouleversé la scolarité de milliers d'enfants et de jeunes et exacerbé le chômage.

Un soulèvement militaire déclenche une crise sans précédent

Tout commence le 19 septembre 2002, lorsque des

militaires se soulèvent contre l'Etat à Abidjan, la capitale économique, et à Bouaké, dans le centre du pays. Les insurgés d'Abidjan se replient par la suite sur Bouaké et leur soulèvement se mue en rébellion. Pour la première fois de son histoire, la Côte d'Ivoire se trouve divisée en deux, avec une partie septentrionale contrôlée par un groupe rebelle, connu sous le nom du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), tandis que le Sud reste sous contrôle du Gouvernement.

Dès le début du conflit, la France charge ses forces stationnées en Côte d'Ivoire en vertu d'accords militaires bilatéraux de sécuriser les populations étrangères dans le cadre d'une opération baptisée " Opération Licorne ". La force française établit ensuite une zone tampon entre les belligérants : le MPCI et les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI).

Pour sa part, la Communauté économique des Etats ouest-africains (CEDEAO), entame une médiation qui se solde en octobre 2002 par une cessation des hostilités. La médiation se poursuit par une série de rencontres à Lomé et à Accra, capitales du Togo et du Ghana respectivement, toujours sous l'égide de la CEDEAO,

qui, en début 2003 déploie une force de maintien de la paix d'environ 1.100 hommes en Côte d'Ivoire.

La formation d'un gouvernement de réconciliation nationale

La conclusion d'un accord en janvier 2003 à Linas-Marcoussis, en France, sous l'égide, cette fois, du Gouvernement français, permet la création d'un Gouvernement de réconciliation nationale qui inclura, en plus du Front populaire ivoirien (FPI) du Président Laurent Gbagbo, les principaux partis d'opposition dont le Rassemblement des Républicains (RDR) d'Alassane Ouattara et le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) d'Henri Konan Bédié. Le nouveau gouvernement inclut également les anciens rebelles du MPC, auxquels se sont ajoutés deux autres groupes, le Mouvement pour la Justice et la Paix (MJP) et le Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Ouest (MPIGO). Les trois groupes sont désormais connus sous le nom des Forces Nouvelles (FN)

En mai 2003, les deux parties belligérantes : les FANCI et les Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN) concluent un accord de cessez-le-feu. Par la suite, les Chefs d'état-major des deux armées signent, en présence de l'ONUCI et de la Force Licorne, un accord portant création d'une Zone de Confiance qui remplace la zone de non-franchissement créée en 2002 par la force française. Suite à l'accord de cessez-le-feu, les Nations Unies établissent une première mission, la Mission des Nations unies en Côte d'Ivoire (MINUCI), remplacée le 4 avril 2004 par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

Depuis lors, les efforts de médiation continuent et, sous l'impulsion des Nations Unies, de la CEDEAO et de l'Union Africaine, les parties ivoiriennes concluent des accords sur divers points sensibles. C'est ainsi que la question épineuse de l'éligibilité à l'élection présidentielle est réglée en avril 2005 lors d'une réunion des parties ivoiriennes convoquée à Prétoria, en Afrique du Sud, par le Président sud-africain Thabo Mbeki, alors médiateur de l'Union Africaine dans le dossier ivoirien.

Des difficultés politiques freinent le processus de paix

Cependant, l'on enregistre peu de progrès dans la plupart des domaines, en raison d'un climat politique

tendu par ailleurs envenimé par des violations flagrantes des droits de l'homme, restées impunies. Qui pis est, les efforts de la communauté internationale pour contribuer à un retour à la paix sont contrés par certains médias qui entreprennent des campagnes d'intoxication contre l'ONUCI, d'autres instances impliquées dans le processus et diverses cibles politiques.

Suite au retard accusé dans la mise en œuvre du processus de paix, la transition vers des élections libres, ouvertes, régulières et transparentes, qui devait initialement prendre fin avant fin octobre 2005, est prolongée à deux reprises. La première prolongation, d'un an, est accordée par la résolution 1633 du 21 octobre 2005 du Conseil de Sécurité. Reprenant des propositions faites par la CEDEAO et l'UA, cette résolution renouvelle le mandat du Président Laurent Gbagbo et crée un Groupe de travail international (GTI) chargé de surveiller et de garantir le processus de paix. Il prévoit aussi la nomination d'un chef de gouvernement acceptable pour tous. C'est ainsi qu'en décembre 2005, Charles Konan Banny remplace Seydou Diarra comme premier ministre avec pour tâche de diriger la transition selon une feuille de route tracée par la communauté internationale et dont les quatre volets principaux sont l'identification, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR), le redéploiement de l'administration et la préparation des élections.

La " dernière " transition

Sous l'égide du Premier Ministre, des réunions successives ont lieu dans la capitale, Yamoussoukro, entre les cinq principaux acteurs ivoiriens : Gbagbo, Banny, Ouattara, Bédié et le Secrétaire Général des Forces Nouvelles, Guillaume Soro. Lors d'une réunion à Yamoussoukro au mois de juillet 2006, présidée par le Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, les cinq s'accordent sur un chronogramme d'actions dans les domaines de l'identification, du DDR et du redéploiement de l'administration. Ce chronogramme n'est pas respecté et les blocages persistent.

En octobre 2006, la CEDEAO et l'UA décident de prolonger la transition ivoirienne d'un an, avec le maintien à leurs postes respectifs du Président Gbagbo et du Premier Ministre Banny. Cette décision est entérinée par le Conseil de Sécurité, qui précise,

dans sa résolution 1721 du 1er novembre 2007, que la nouvelle transition sera la dernière !

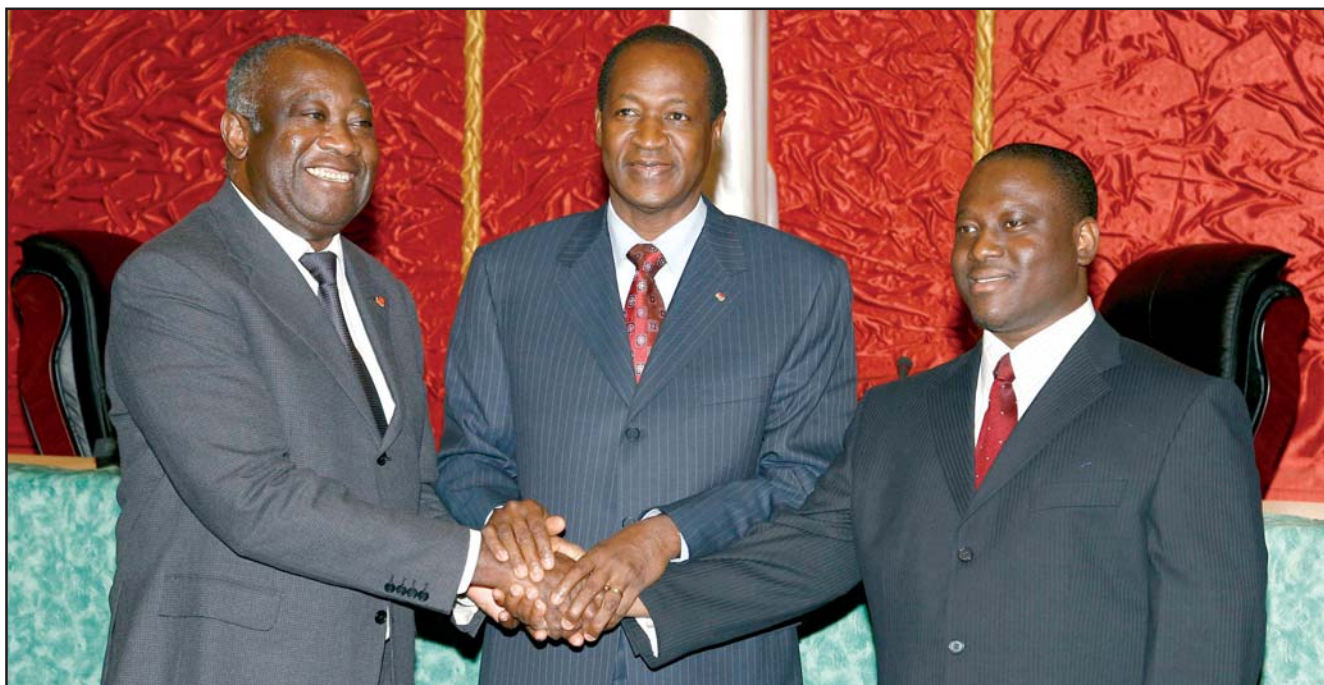
L'Accord de Ouagadougou

Cependant, les blocages continuent, exacerbés par une détérioration des rapports entre le Président et le Premier ministre, puis, en décembre, le Président Gbagbo annonce une série de propositions, dont un dialogue direct avec les Forces Nouvelles. Ce dialogue débute en février 2007 sous la facilitation du Président Blaise Compaoré du Burkina Faso, et le 4 mars 2007, le Président Laurent Gbagbo et le Secrétaire Général des Forces Nouvelles, Guillaume Soro, signent l'Accord politique de Ouagadougou dans la capitale du Burkina Faso.

Suite à cet accord, Guillaume Soro remplace Konan Banny à la primature le 4 avril 2007. La suppression de la zone de confiance commence le 16 avril, date à

laquelle les premières brigades mixtes (FDS/FAFN) chargées de la sécurité dans l'ancienne zone de confiance devenue la ligne verte, sont installées. Un nouvel organe, le Centre de commandement intégré, est chargé, entre autres, du désarmement et du démantèlement des milices (DDM), du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion (DDR) des anciens combattants et de la réforme du secteur de sécurité. Un autre organe, né de l'accord, le Cadre permanent de concertation, réunissant le Facilitateur et les principaux dirigeants ivoiriens, tient sa première réunion le 12 juin à Yamoussoukro.

L'Accord politique de Ouagadougou a fait renaître l'espoir d'une sortie de crise heureuse en Côte d'Ivoire. Toutefois, malgré les avancées, le pays doit toujours affronter un certain nombre de défis, surtout dans des domaines clés tels l'identification, le DDR, le DDM, le redéploiement de l'administration et la réforme du secteur de sécurité.



Signature de l'accord de Ouagadougou, le 4 mars 2007 entre le président Laurent Gbagbo et le Secrétaire Général des Forces Nouvelles, Guillaume Soro, en présence du facilitateur Blaise Compaoré, Président de la République du Burkina Faso.